

## **Extrait du Règlement du GRAND JEU DE PISTES SIKKENS PORTES DU SOLEIL**

Le Grand Jeu de Pistes Sikkens Portes du Soleil se déroulera sur une période de deux jours, les 20 et 21 Mars 2018 inclus. Chaque jour le jeu commence à l'ouverture du domaine à 9h00 et se termine à 16h30.

Préalablement à l'ouverture du jeu, vingt-deux balises, matérialisées par de petits drapeaux orange et blanc de course d'orientation (30x30 cm<sup>2</sup>) sont placées par l'organisateur sur certaines pistes balisées de niveau vert à rouge du domaine des Portes du Soleil (côtés suisse et français).

Chacune d'entre elles figure sur le carton de jeu « Grand Jeu de Pistes Sikkens » qui est le programme de Festival Rock The Pistes, distribués aux caisses des remontées mécaniques des Portes du Soleil, dans la limite des stocks disponibles. Sous peine de nullité, il ne sera accepté qu'un seul et unique carton par personne.

En parcourant le domaine skiable exploité par l'organisateur, le 20 et/ou le 21 Mars 2018, chaque participant, doit chercher et poinçonner au moins huit de ces balises.

Avec un minimum d'une balise française et d'une balise suisse, le choix de ces balises de même que l'ordre dans lequel elles seront trouvées n'ont pas d'incidence sur le déroulement du jeu et sur la régularité de la participation, à l'exception de la balise n°22 qui est obligatoire.

Chaque poinçonnage sera réalisé grâce à la pince spécifique, mise à la disposition des participants sur chaque site d'implantations des balises.

Lorsqu'au moins sept balises (dont une en Suisse et une en France) lui aura permis de poinçonner sa carte, chaque participant devra se rendre à la balise finale obligatoire n°22, située au sommet des Télésièges « Rochassons » et « Chaux Fleurie » pour validation de la balise et de la participation au présent jeu. En cas de mauvais temps, cette balise finale et obligatoire sera déplacée aux Lindarets, proche du restaurant des Portes du Soleil et des départs des télésièges Prolays et Lindarets.

En se présentant sur le site de la balise finale en ayant validé au minimum 8 balises dont 1 en France et 1 en Suisse, un cadeau Portes du Soleil sera offert à chaque participant.

A cette occasion, le poinçonnage conforme de huit balises au moins - dans les conditions ci-dessus mentionnées - permettra au titulaire du carton de jeu de participer au tirage au sort correspondant à son niveau (Bronze, Argent ou Or).

Les niveaux des cartons sont déterminés en fonction du nombre de balises régulièrement poinçonnées. Ils donnent accès au tirage au sort de lots qui leur est spécifique, selon le détail suivant :

- **Niveau Bronze : entre 8 et 12 balises** : 20 forfaits journée Portes du Soleil valable durant l'hiver 2017/2018.
- **Niveau Argent : entre 13 et 17 balises** : 3 forfaits 6 jours Portes du Soleil valable durant l'hiver 2018/2019.

- **Niveau Or : entre 18 et 22 balises** : 1 séjour semaine Portes du Soleil pour 2 personnes durant le Rock The Pistes Festival en appartement niveau 2 étoiles pour 2 personnes, en saison hiver 2019, au mois de Mars + 2 forfaits 7 jours Portes du Soleil avec accès VIP sur les concerts  
Les lots sont considérés selon forfait et disponibilité et hors transfert hébergement, repas et tous autres suppléments.

Ainsi, en arrivant sur le site de la balise n°22, les participants déposeront leur carton dument et intégralement rempli (en sus des poinçonnages de leur niveau) dans l'urne prévue à cet effet et après que celui-ci a été validé par le représentant de l'organisateur se trouvant sur place au niveau de la balise n°22.

Les lots mis en jeu ne sont ni cessibles ni transmissibles. Il ne peuvent en aucun cas donner lieu à une quelconque contre partie. A défaut de les utiliser en l'état, ils seront considérés comme définitivement annulés et les gagnants seront réputé avoir purement et simplement renoncé à en bénéficier , sans possibilité de contestation d'aucune sorte.

Tout bulletin déchiré, raturé, illisible ou incomplet, ne permettant pas d'identifier le participant, sera considéré comme nul. Les bulletins altérés ou photocopiés, ainsi que les participations sur papier libre, ne seront pas pris en compte.

Tout manquement aux dispositions du présent article entraînera immédiatement la nullité de la participation au présent jeu et l'impossibilité, pour tout participant, de prétendre ou de retirer le ou les lots qui aura (ont) pu être gagné(s) dans de telles conditions.

Les gagnants seront contactés par l'organisateur, (...) et les lots seront à retirer au bureau des Portes du Soleil dans un délai de 3 mois, soit jusqu'au jeudi 28 Juin 2018 18h00, à l'adresse suivante : 1401 route de Vonnnes 74390 Châtel, France et aux horaires d'ouverture du bureau : lundi au vendredi de 9h à 12h00 et de 14h à 18h.